





# **ACCUEILS DE LOISIRS**

Aubenas • Lavilledieu • Itinérances

3-11 ans & 11 ans et +

2024-2025



#### SECRÉTARIAT ENFANCE JEUNESSE :

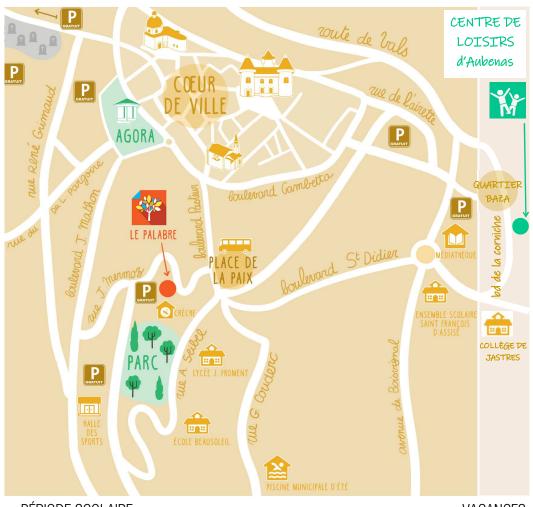
6 rue Albert Seibel, 07200 Aubenas.

04 75 35 28 73 - secretariatej.csc@gmail.com - www.csc-lepalabre.com

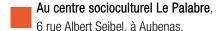
#### SECRÉTARIAT ENFANCE-JEUNESSE :

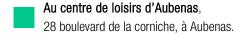
6 rue Albert Seibel, 07200 Aubenas.

Emma DELAYE: 19 04 75 35 28 73 - Secretariatej.csc@gmail.com



#### PÉRIODE SCOLAIRE: : VACANCES М L M J ν L М V M 09h00 08h30 08h30 08h30 Fermé Fermé Fermé 12h00 12h00 12h00 12h00 12h00 14h00 14h00 Fermé Fermé Fermé 18h00 18h00 18h00 18h30 18h30 18h30 18h30







# **QUI SOMMES NOUS?**

• Le centre socioculturel le Palabre & ses agréments	p. 2
Vous situer et prendre part	p. 3
Le Projet éducatif	p. 4
Parcours : grandir avec le Palabre	p. 5
• Équipe & Profils des animateurs des centres de loisirs	p. 6
Nos 5 centres de loisirs	p. 7
Capacité d'accueil & Communes conventionnées	p. 8
• Financement, on vous dit tout !	p. 9



# ENFANCE (3-11 ANS) :

<ul> <li>Aperçu de notre activité</li> </ul>		p. 11
<ul> <li>Projets pédagogiques</li> </ul>		p. 12
<ul> <li>Nos 4 centres de loisirs :</li> </ul>	- Aubenas	p. 13
	- Lavilledieu	p. 14
	- Zone Nord intercommunalité CCBA	p. 15
	- Zone Sud intercommunalité CCBA	p. 16
Novettee yere lee controe it	inórante	D 17



# SECTEUR JEUNE (COLLÈGE):

<ul> <li>Notre centre de loisirs jeune : Aubenas</li> </ul>	p.19
Projet pédagogique	p.20
• Séjours	p.21
Mercredis scolaires : Accompagnement de projets jeunesse	p.22
• Et après ? Stages, Bénévolat & Formation	p.23



## **INSCRIRE MON ENFANT**

L'inscription en 4 étapes	p.25
<ul> <li>Calendrier des inscriptions &amp; Programmes d'activités</li> </ul>	p.26
Dossier individuel de l'enfant	p.27
<ul> <li>Règlement intérieur &amp; Annulations - Absences</li> </ul>	p.28
Sur place ou en ligne avec l'Espace Famille	p.29
<ul> <li>Enfants extraordinaires &amp; neuro-diversité</li> </ul>	p.30
• Tarifs: - Mercredis scolaires	p.31
<ul> <li>Vacances &amp; Séjours</li> </ul>	p.32
Repas & Goûters	p.32

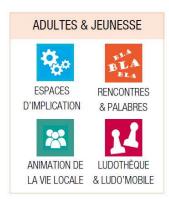


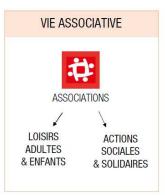
#### LE CENTRE SOCIOCULTUREL LE PALABRE & SES AGRÉMENTS

#### Centre socioculturel :

Le Palabre est un centre socioculturel porté par des habitant.e.s du territoire autour d'une association loi 1901. Sa vocation est d'être un lieu d'accueil, d'écoute et de convivialité et de porter et défendre les valeurs des centres sociaux : DÉMOCRATIE - SOLIDARITÉ - DIGNITÉ HUMAINE. Acteur de l'Éducation populaire, comme tout centre socioculturel, le Palabre est un espace vecteur de lien social, un foyer d'initiatives créé par et pour les habitants, soutenu par des bénévoles et appuyé par des professionnels pour la mise en place de projets de développement et d'actions.

Le Palabre accompagne tous les publics en fonction de leurs besoins et envies spécifiques, pour faire société : Petite-Enfance, Enfance, Adolescence, Jeunesse, Parents, Familles, Actifs, Inactifs, Retraités, Bénévoles, Associations, Collectifs d'habitants. Son activité se structure autour d'une dizaine de domaines de compétences portés par une équipe d'une trentaine de salariés :







Centres de laisirs!

#### Agréments :

La mission éducative du Palabre est validée par :

- Le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES) pour les publics :
  - de 3 à 14 ans,
  - de 14 ans et plus.

Un Projet Pédagogique doit être obligatoirement fourni (voir page 12).

- L'État, Jeunesse et Éducation Populaire (JEP).
- La Caisse d'Allocations Familiales (CAF) après approbation de son Projet Social.

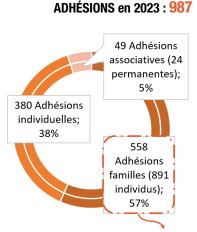
Demandez notre brochure générale pour en savoir davantage sur le centre socioculturel le Palabre :



#### **VOUS SITUER & PRENDRE PART**

#### Votre adhésion & droit de vote à l'Assemblée Générale :

L'inscription d'un enfant à l'accueil de loisirs nécessite l'adhésion au Palabre (10€ / année scolaire / famille). En adhérent en tant que famille, vous approuvez le Projet Social et acquérez le droit de vote à l'Assemblée Générale, aux côtés des adhérents individuels et associatifs. Les familles représentent la plus grande part parmi les adhérents.



Vous et vos enfants!

ADHÉRENTS, DEVENEZ USAGER ACTIF :



Je fais entendre ma VOIX : je vote à l'AG.

#### Adhérents c'est vous qui pilotez!

Participez à l'Assemblée Générale (en juin) pour :

- Vous informer,
- Vous exprimer,
  - Voter.

Et ainsi co-créez votre centre socioculturel.

#### Le Projet Social :

Le Projet Social est le fondement même de l'ensemble de l'activité du centre, telles les racines d'un arbre à Palabre. Véritable outil de pilotage, il permet de maintenir une vision partagée par tous les acteurs du centre, et d'y ajuster l'organisation et les actions. Le Projet Social définit des orientations en listant motivations, buts, et actions à mettre en oeuvre. Il est évalué tous les ans et révisé tous les 4 ans, de cette façon le Palabre peut rester connecté avec son temps et ses publics, et rendre compte de son activité auprès de ses partenaires. Les 4 orientations pour la période 2021-2025 sont :

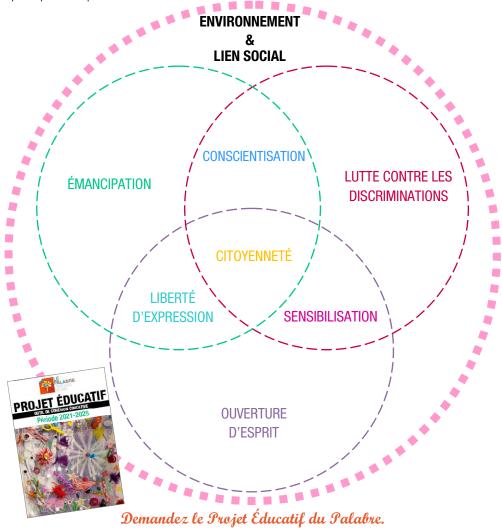
- 1/ Famille & Parentalité : Le centre socioculturel, espace de ressources pour les familles dans la complémentarité de ses services et de ses partenaires.
- 2/ Associations & Collectifs: Le centre socioculturel, un espace de mise en valeur du bénévolat, du fait associatif, des dynamiques collectives.
- **3/ Jeunesse :** Le centre socioculturel s'attachera à faire du territoire une ressource pour la jeunesse et à promouvoir la jeunesse comme ressource pour le territoire.
- 4/ Animation de la vie locale : Le centre socioculturel, animateur de « la vie de la cité et des villages ».



#### LE PROJET ÉDUCATIF

#### Valeurs éducatives de référence :

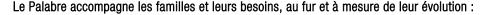
Le **Projet Éducatif** s'inscrit dans la continuité du **Projet Social**, et dans la même temporalité soit 2021-2025. Son objectif est de renforcer la **cohésion éducative** auprès des différents publics auxquels les services du Palabre s'adressent. Il définit les **VALEURS PORTÉES** collectivement, choisies et validées par l'équipe d'animation et le Conseil d'Administration. Ces valeurs sont imbriquées les unes dans les autres, tels les pétales d'une fleurs. Du **Projet Éducatif** découle à son tour le **Projet Pédagogique**, spécifique à chaque centre de loisirs.





#### **PARCOURS: GRANDIR AVEC LE PALABRE**

#### Á chaque âge ses besoins :



- Recherche d'un mode de garde pour un enfant à venir (PIAPE 0-3 ans).
- Préparation à la maternelle et apprentissage de la séparation familiale (Classe Passerelle).
- Entrée à l'école puis au collège avec l'accompagnement à la scolarité et à l'autonomie (CLAS).
- Activités et sorties en familles... ou entre parents pour un temps de répit ! (ACF).
- Temps de jeux en famille au Palabre ou sur les itinérances à travers la CCBA (Ludothèque).
- Accès aux activités dispensées par les associations dans les murs du Palabre (Vie associative).
- Et bien sûr l'ACCUEIL DE LOISIRS 3-11 ans puis 11 ans et + (collège)!

L'enfant peut grandir au sein du Palabre et parcourir les espaces adaptés à son âge et à ses besoins. La famille peut solliciter un ou plusieurs espaces pour un seul enfant ou une fratrie. Plus tard, l'enfant devenu adolescent pourra avoir accès à d'autres espaces encore (voir pages 22 et 23)... mais laissons lui déjà le temps de grandir!

#### Espaces accessibles avec l'adhésion famille :

PETITE ENFANCE 0-3 ans	ENFANCE 3-11 ans	(PRÉ)-ADOLESCENCE 11-15 ans	
<ul><li>Relais Petite-Enfance.</li><li>Classe Passerelle.</li></ul>	• Accueil de loisirs : mercredis scolaires & vacances.	• Accueil de loisirs : vacances.	
• Anin	• Animation Collective Familles : activités et sorties.		
Patience		é CLAS* : élémentaire & collège l d'Accompagnement à la Scolarité).	
besoin de grandir encore un peu!	ndir 亡		
• Ludothèque : jeux sur place ou en itinérance.			

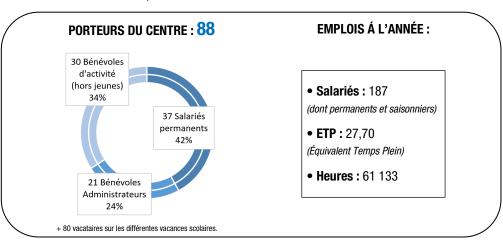


# **ÉQUIPE & PROFILS DES ANIMATEURS**DES CENTRES DE LOISIRS

#### Effectif global :

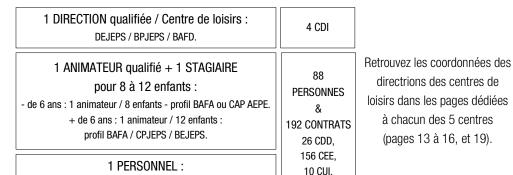
Le Palabre est une association loi 1901, une structure privée portée par un Conseil d'Administration composé de bénévoles. En 2023 la structure comptait 37 salariés permanents, et a signé un total de 150 contrats. Les centres de loisirs impliquent une activité saisonnière et donc des recrutements réguliers sur des périodes courtes. Dans cette dynamique nous accompagnons des jeunes par des formations aux métiers de l'animation, par le biais de stages que nous mettons en place ou de contrats de professionnalisation (voir page 23). Parmi les 51 bénévoles réguliers, figuraient 21 Administrateurs et 30 bénévoles très impliqués sur le terrain.

Ainsi 88 personnes sont identifiées comme porteuses du centre socioculturel, sur lequel l'activité d'accueil de loisirs repose.



#### Équipe d'animation par centre de loisirs (en 2022) :

**Entretien & Cantine** 



#### **NOS 5 CENTRES DE LOISIRS**

#### L'accueil de loisirs en bref :

5 centres de loisirs sont présents au sein du Palabre, ils interviennent sur le territoire de la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas (CCBA).

	3-11 ANS	11 ANS ET + (Collège)	
2 LIEUX FIXES :	AUBENAS Mercredis scolaires & Vacances.	AUBENAS Vacances.	
Z LILUX TIALO .	LAVILLEDIEU Mercredis scolaires & Vacances.		
<b>2 ITINÉRANCES :</b> Changement de	ZONE NORD intercommunalité CCBA Vacances.	BASSIN D'AUBENAS	
commune à chaque période de vacances	ZONE SUD intercommunalité CCBA Vacances.	77777777777	
FERMETURE :	Jours fériés & Congés annuels de chaque centre.		
PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE:	Les 28 communes de l'Intercommunalité du	u Bassin d'Aubenas.	

#### 4 centres pour les 3-11 ans :

Afin de couvrir les besoins des 28 communes de l'intercommunalité, sont mis en place 2 lieux d'accueils fixes et 2 lieux d'accueil itinérants.

Les centres fixes accueillent les enfants des habitants des communes conventionnées (voir page 8), avec priorité donnée aux habitants de la commune d'implantation du centre (Aubenas ou Lavilledieu). Les centres itinérants accueillent tous les enfants de l'intercommunalité CCBA, indépendamment de la commune de résidence incluse dans celle-ci. Le choix entre le centre de la zone Nord ou de la zone Sud est libre. Des navettes sont mises en place pour desservir les centres itinérants, gratuitement sur réservation (voir page 17).

#### 1 centre pour les 11 ans et + (collégiens) :

Les collégiens sont accueillis uniquement **pendant les vacances scolaires**, pour l'alternative proposée sur les mercredis voir l'Accompagnement Projets Jeunesse (page 22).



# CAPACITÉ D'ACCUEIL & COMMUNES CONVENTIONNÉES

#### Capacité d'accueil à la journée :

La capacité d'accueil cumulée des 4 centres de loisirs, dédiés aux 3-11 ans, va de **216 à 272 enfants**. Concernant les 11 ans et plus, elle est de **16 à 20 jeunes**, en lien avec la demande plus limitée de ce public plus autonome et en recherche d'émancipation.

	3-4 ANS	5 ANS	6-7 ANS	8-11 ANS	11 ANS ET +
AUBENAS	24	24	24	24	
LAVILLEDIEU	16 (jusqu'à 24 l'été) 24 (jusqu'à 32 l'été)				
NORD CCBA	16 (24 en été)		24 (36 en été)		_
SUD CCBA	16 (24 en été)		24 (36 en été)		
JEUNES	-		-		16 à 20
OLIMITI O	De 96 à 12	0 enfants	De 120 à 1	52 enfants	De 16 à 20 jeunes
CUMULS		De 232	à 292 accuei	ls simultané	S

#### **Communes conventionnées** (pour les centres de loisirs fixes - Aubenas et Lavilledieu) :

Les communes conventionnées sont celles dont la Mairie a signé avec le Palabre une **Convention de soutien financier**, c'est-à-dire celles qui se sont engagées à contribuer au financement de l'accueil des enfants des familles de leurs communes. Ci-dessous la liste en date de juillet 2024 :

19 COMMUNES :	Mercredis scolaires		
Ailhon	X	Noël	
Aizac	2 jours / an / enfant.		
Aubenas	Х Х		
Genestelle	Х	Х	
Juvinas*	X	Χ	
Labégude	X	Χ	
Lachapelle-sous-Aubenas	X		
Lavilledieu	X	Χ	
Lentillères*	X	Χ	
Mercuer	Х		
St-Didier-sous-Aubenas	Х		

St-Etienne-de-Boulogne	Χ	Χ
St-Etienne-de-Fontbellon*	Х	Х
St-Julien-du-Serre*	Х	Х
St-Privat	Х	Х
St-Sernin	X	
Ucel	X	Х
Vallées d'Antraïgues- Asperjoc	х х	
Vals-les-Bains	Quand accueil de loisirs de Vals fermé.	
Vesseaux*	Х	Х
Vinezac	Х	
7 communes de la CCRA non conve	ntinanton . Fano	Labortida aus

<sup>7</sup> communes de la CCBA non conventionnées : Fons, Labastide-sur-Besorgues, Laviolle, Mézilhac, St-Andéol-de-Vals, St-Joseph-des-Bancs, St -Michel-de-Boulogne.

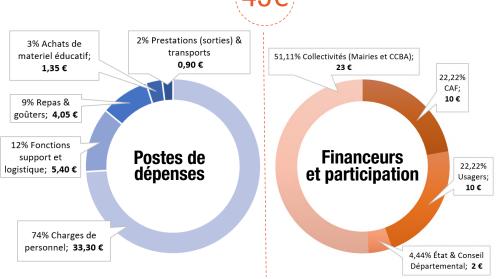


# FINANCEMENT ON VOUS DIT TOUT!



\* En 2022 - Hors mise à disposition bâtiment.





# Les financeurs des centres de loisirs :

Conseil départemental État 1% 4% Mairies extérieures 6% CAF 25% Mairie de Lavilledieu 10% Budget 2022: 641 697€ Mairie d'Aubenas 11% CCBA Usagers (centres 22% itinérants) 21%

# ENFANCE 3-11 ANS





## **APERÇU DE NOTRE ACTIVITÉ**

#### L'accueil de loisirs 2023 en chiffres :

**981 enfants** de 3 à 11 ans, issus de **558 familles** ont été accueillis dans les centres de loisirs du Palabre en 2022. Chaque enfant a été accueilli **en moyenne 13 jours sur l'année**. Au global cela représente **12 685 accueils. L'itinérance représente 32,80% de l'activité d'accueil de loisirs**, en 2023 les centres itinérants ont couverts 8 communes.

		MECREDIS SCOLAIRES	JOURNÉES VACANCES	CUMUL JOURNÉES	
FIXES:	AUBENAS	2 447 JOURNÉES	3 847 JOURNÉES	6 294 JOURNÉES	
2 LIEUX FIXES	LAVILLEDIEU	983 JOURNÉES			
ITINÉRANCES :	NORD CCBA		4 165	4165	
2 ITINÉR	SUD CCBA		JOURNÉES	JOURNÉES	
898 ENFANTS		JOURNÉES P 15 en m		12 685 JOURNÉES	

#### Répartition géographique des accueils de loisirs :

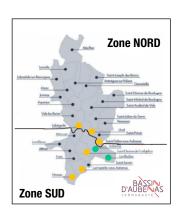
Périmètre géographique : les 28 communes de la CCBA, Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas.

2 centres FIXES : - Aubenas - Lavilledieu.

#### 2 centres ITINÉRANTS :

11 communes d'accueil en alternance.

- NORD CCBA: Labégude / Ucel / Saint-Didier-sous-Aubenas / Saint-Privat / Vesseaux / Vals-les-bains.
- <u>SUD CCBA</u>: Lachapelle-sous-Aubenas / Lavilledieu / Saint-Etienne de-Fontbellon / Saint-Sernin / Vinezac.





#### PROJETS PÉDAGOGIQUES

#### Document de référence du fonctionnement collectif :

Le **Projet Pédagogique** découle du **Projet Éducatif** (voir p.4) qui découle lui-même du **Projet Social** (voir p.3). Ces documents, travaillés en équipe et approuvés par le Conseil d'Administration ont plusieurs

fonctions:

- Construire une **démarche pédagogique** à destination des enfants.
- Définir des **objectifs de terrain** au plus près de la réalité de nos publics.
- Donner du sens aux actions proposées.
- Informer les familles.
- Garantir la cohésion globale du lieu d'accueil.
- Garantir le **respect de la législation** cadrant l'accueil de loisirs d'enfants.

# PROJET SOCIAL PROJET ÉDUCATIF PROJETS PÉDAGOGIQUES

Pour une période de 4 ans.

Pour 1 an & 1 par centre de loisirs.

#### Approche humaine & qualitative par centre de loisirs :

Chacune des équipes élabore son Projet Pédagogique pour une période d'un an, y figurent :

- L'approche pédagogique choisie, avec ses valeurs incontournables et ses objectifs.
- Le fonctionnement du centre : journée type, organisation de la vie collective, moyens.
- L'encadrement : les types d'animations proposées, les projets mis en place, la sécurité.
- La place de chacun : direction & équipe et leurs missions, famille & enfants, évaluation.

Une **démarche d'évaluation systématique** permet à l'équipe d'animation de maintenir et de faire évoluer la qualité d'accueil du centre de loisirs, ainsi que la pertinence de sa programmation. Pour ce faire des temps sont alloués au recueil de la parole et du vécu de chacun : enfants, familles, équipe pédagogique.

Ceci est un levier de motivation et d'évolution pour les équipes. Les retours sont compilés par écrit et permettent d'affiner les axes du **Projet Pédagogique** d'une année sur l'autre.



Documents disponibles sur notre site internet ou consultables sur place, n'hésitez pas à nous les demander.



#### CENTRE DE LOISIRS D'AUBENAS

#### Coordonnées :



• LIEU: 28 boulevard de la corniche - 07200 Aubenas.

Groupes d'âge répartis dans les bâtiments.

Bâtiment du haut : 3-5 ans.Bâtiment du bas : 6-11 ans.

• **DIRECTION**: Élodie TAUPENAS

enfancejeunesse.csc@gmail.com

#### Groupes d'âge :

PANDO 3-4 ANS

**IROKO** 5 ANS

**WANDOO** 6-7 ANS

T'JIKKO 8-11 ANS

**Inscriptions:** 

•	Durée	REPAS	FERMETURE
MERCREDIS SCOLAIRES	Journée ou demi-journée.	En option.	SEPTEMBRE : 1ère semaine.
VACANCES	Journée complète.	Inclus.	- AOÛT : 2 dernières semaines. - NOËL : la 1ère semaine.

#### Départs & Arrivées des enfants : horaires & lieux

Les repas sont pris à la cantine située à proximité, en contrebas des locaux dédiés aux activités, ainsi les groupes d'enfants s'y rendent à pieds avec leurs animateurs.

#### Mercredis scolaires :

MATIN	7h30 à 9h15.		
MIDI	Avant le repas : 11h30 à 12h30.		
וטוואו	Après le repas : 13h30 à14h30		
SOIR	17h à 18h30.		

#### Vacances :

MATIN		MIDI	APRÈS-MIDI	
ARRIVÉES	De 07h30 à 09h15	-	-	
DÉPARTS	-	-	De 17h00 à 18h30	



#### CENTRE DE LOISIRS DE **LAVILLEDIEU**

#### Coordonnées :



• LIEU: 110 route de Moulin - 07170 Lavilledieu.

Route de Lussas, locaux de l'ancienne école

maternelle.

• NAVETTE: Une navette est proposée les mercredis au

départ du centre de loisirs d'Aubenas, à

destination de Lavilledieu. Sur réservation.

• **DIRECTION**: Chloé SCHAFFTER

alshlavilledieu.csc@gmail.com

#### Groupes d'âge :

**PIXIES** 3-5 ANS (maternelle)

ORÉADES 6-11 ANS

Inscriptions :	DURÉE	REPAS	FERMETURE
MERCREDIS SCOLAIRES	Journée ou demi-journée.	En option.	SEPTEMBRE : 1ère semaine.
VACANCES	VACANCES Journée complète.		- AOÛT : mois entier. - Vacances de NOËL.

//\ Vacances d'automne : Inscription au centre de Lavilledieu sous l'intitulé « centre itinérant sud ».

#### Départs & Arrivées des enfants : horaires

Les repas sont pris sur place dans l'espace cantine.

• Mercredis scolaires : MATIN MIDI APRÈS-MIDI

 ARRIVÉES
 De 07h30 à 09h15
 De 11h30 à 12h30
 De 13h30 à 14h30

 DÉPARTS
 De 11h30 à 12h30
 De 13h30 à 14h30
 De 17h00 à 18h30

NAVETTE: - Accueil du matin de 07h30 à 08h30 au centre de loisirs d'Aubenas (guartier Baza).

- Accueil du soir de 17h30 à 18h30 au centre de loisirs d'Aubenas (quartier Baza).

• Vacances : MATIN MIDI APRÈS-MIDI

ARRIVÉES De 07h30 à 09h15 - - DÉPARTS - De 17h00 à 18h30



#### CENTRE DE LOISIRS ITINÉRANT ZONE NORD CCBA

#### Coordonnées :



• LIEU: École municipale d'une des 18 commune de la zone nord

de l'intercommunalité du Bassin d'Aubenas.

• **DIRECTION**: Benjamin COLLET

alsh.ccpav.csc@gmail.com

#### Groupes d'âge :

LES P'TITS LOUPS 3-6 ANS (maternelle)

LES DRAGONS 7-11 ANS

Inscriptions :	DURÉE	REPAS	FERMETURE
MERCREDIS SCOLAIRES	Service non disponible (les écoles étant occupées).		
VACANCES	Journée complète.	Inclus.	- AOÛT : mois entier, 1 année sur 2 en alternance avec l'autre centre itinérant (sera ouvert en août 2025). - Vacances de NOËL.

#### L'itinérance :

L'itinérance réside dans le changement de commune à chaque période de vacances.

Le choix du centre Nord ou du centre Sud est libre, indépendant de la commune de résidence.

LA ZONE NORD CCBA REGROUPE 18 COMMUNES:

Aizac / Vallées d'Antraïgues-Asperjoc / Genestelle / Juvinas / Labastide-sur-Besorgues / Labégude / Laviolle / Mézilhac / St-Andéol-de-Vals / St-Didier-sous-Aubenas / St-Etienne-de-Boulogne / St-Joseph -des-Bancs / St-Julien-du-Serre / St-Michel-de-Boulogne / St-Privat / Ucel / Vals-les-Bains / Vesseaux.

#### Départs & Arrivées des enfants : horaires

Les repas sont pris sur place dans l'espace cantine.

• Vacances :	MATIN MIDI		APRÈS-MIDI
ARRIVÉES	De 07h30 à 09h15	-	-
DÉPARTS	-	-	De 17h00 à 18h30



#### CENTRE DE LOISIRS ITINÉRANT ZONE SUD CCBA

#### Coordonnées :



• LIEU: École municipale d'une des 10 commune de la zone sud

de l'intercommunalité du Bassin d'Aubenas.

• **DIRECTION**: Recrutement en cours

alsh.vinobre.csc@gmail.com

#### Groupes d'âge :

LES P'TITS LAPINS 3-6 ANS (maternelle)

**LES RENARDEAUX** 7-11 ANS

#### Inscriptions:

	DURÉE	REPAS	FERMETURE
MERCREDIS SCOLAIRES	Service non disponible (les écoles étant occupées).		
VACANCES	Journée complète.	Inclus.	- AOÛT : mois entier, 1 année sur 2 en alternance avec l'autre centre itinérant (sera fermé en août 2025). - Vacances de NOËL.

#### L'itinérance :

L'itinérance réside dans le changement de commune à chaque période de vacances.

Le choix du centre Nord ou du centre Sud est libre, indépendant de la commune de résidence.

LA ZONE SUD CCBA REGROUPE 10 COMMUNES :

Ailhon / Aubenas / Fons / Lachapelle-sous-Aubenas / Lavilledieu / Lentillères / Mercuer / St-Etienne-de

#### Départs & Arrivées des enfants : horaires

Les repas sont pris sur place dans l'espace cantine.

<ul><li>Vacances :</li></ul>	MATIN	MIDI	APRÈS-MIDI
ARRIVÉES De 07h30 à 09h15		-	-
DÉPARTS	-	-	De 17h00 à 18h30



#### **NAVETTES** VERS LES CENTRES ITINÉRANTS



#### Service gratuit:

Un système de navette à destination des centres de loisirs itinérants est proposé, les communes de départ et d'étape sont définies en fonction du nombre d'enfants ainsi que de l'éloignement. Ce service est mis en place à partir de deux enfants (pas de navette individuelle).

#### • Zone NORD de l'intercommunalité :

Communes généralement desservies : St-Didier-sous-Aubenas / St-Privat / Vesseaux. Horaires et ordre des arrêts varient en fonction de la commune d'accueil du centre itinérant. (Le Palabre n'est pas desservi).

#### Zone SUD de l'intercommunalité :

Communes généralement desservies :

Vinezac / Lachapelle-sous-Aubenas / St-Etienne-de-Fontbellon.

Horaires et ordre des arrêts varient en fonction de la commune d'accueil du centre itinérant. (Le Palabre n'est pas desservi).

#### Mois d'Août :

Chaque centre de loisirs itinérant est fermé au mois d'Août une année sur deux, en alternance. Il est alors proposé aux familles d'inscrire leurs enfants sur l'autre centre itinérant et de bénéficier d'un service de navette partant de la commune d'accueil du centre de loisirs fermé, à destination de celui qui est ouvert. Cette navette est directe, pour des raisons d'horaires et de respect du rythme des enfants elle ne fait pas d'étapes dans d'autres communes.

#### Réservation indispensable :

La réservation est indispensable afin de garantir la disponibilité d'une place pour votre enfant, et surtout pour assurer sa sécurité en évitant que nous ne partions sans lui! La réservation est à effectuer lors de l'inscription sur votre Espace Famille, ou plus tard par e-mail (dans la limite des places disponibles. Les trajets aller et retour sont obligatoirement identiques - pas de changement de commune possible).

# SECTEUR JEUNE COLLÈGE & LYCÉE



#### NOTRE CENTRE DE LOISIRS JEUNES AUBENAS

#### Coordonnées :



• LIEUX: 6 rue Albert Seibel - 07200 Aubenas.

Accès par les rues Seibel ou Jean Mermoz.

• **DIRECTION**: Eva DEPEAU

jeunesse.lepalabre@gmail.com

07.66.07.03.68

Groupe d'âge unique :

**SECTEUR JEUNES :** collégiens (11 ans et +)

#### **Inscriptions:**

	DURÉE	REPAS	FERMETURE	
MERCREDIS SCOLAIRES	Service non disponible : proposition alternative voir page 22.			
VACANCES	Journée complète. - Séjour en été (3 à 5 jours).	Inclus.	- AOÛT : 2 dernières semaines. - Vacances de NOËL.	

#### REPAS:

Chaque semaine les repas sont **choisis collectivement**. Les jeunes élaborent leurs menus, font les courses et se chargent ensuite de la **préparation quotidienne** des repas

#### Départs & Arrivées des jeunes : horaires

• Vacances :	MATIN	MIDI	APRÈS-MIDI
ARRIVÉES	De 08h30 à 09h30	-	-
DÉPARTS	-	-	De 17h30 à 18h30



#### PROJET PÉDAGOGIQUE

#### Pédagogie émancipatrice :

En recherche d'autonomie, le public adolescent a besoin d'un accompagnement responsabilisant laissant plus de liberté et de place à l'initiative. Pour cela, les jeunes disposent de leur propre espace, à distance de l'espace enfance. Expression et écoute sont au coeur de l'accueil car essentiels au sein du groupe pour permettre d'aboutir à des choix collectifs, parmi lesquels figure notamment la gestion d'un budget.

De la même façon que pour les 4 centres de loisirs dédiés aux 3-11 ans, un **Projet Pédagogique** spécifique (voir page 12) vient définir l'approche humaine et qualitative de l'accueil de loisirs des jeunes.

#### **POSITION D'ACTEURS:**

#### • PROGRAMME D'ACTIVITÉS :

Il est **construit par les jeunes à 75%**! Chaque lundi un temps est dédié à l'organisation de la semaine et des prochaines vacances. Si un jeune n'était pas présent lors des temps de préparation il pourra profiter des temps dédiés à l'organisation collective pour partager ses idées, et participer aux choix parmi les propositions faites par les autres jeunes, ou par l'équipe d'animation. Les 25 % restant sont des activités choisies par l'équipe d'animation à la fois autour de divertissements et de valeurs sociales.

#### • REPAS :

Chaque semaine les repas sont **choisis collectivement**. Les jeunes élaborent leurs menus, font les courses et se chargent ensuite de la **préparation quotidienne** des repas.

#### **AUTONOMIE & RESPONSABILISATION:**

#### • TEMPS LIBRE :

Des temps libres entre jeunes, sans animateur, sont permis sous condition de respect des consignes (durée, lieu...).

#### • AUTOFINANCEMENT :

Dans le but de réaliser une sortie donnant envie aux jeunes, des actions sont imaginées avec eux afin de récolter de l'argent.



Document disponible sur notre site internet ou consultable sur place, n'hésitez pas à nous le demander.

#### **SÉJOURS**



#### Évasion nature :

Chaque été un ou deux séjours sont proposés aux jeunes sur 3 à 5 jours, généralement en camping et toujours dans un esprit participatif. Les jeunes participent à l'élaboration du programme et des menus, puis cuisinent au quotidien. Des activités de plein air sont proposées pour profiter de la belle saison et se dépayser.

Pour des raisons de sécurité, les activités nautiques nécessitent le **brevet de natation**, votre enfant peut par exemple l'obtenir auprès de la piscine l'Hippocampe à Aubenas. Il s'agit d'un diplôme fourni par un maître nageur, qui atteste de la capacité d'une personne à nager sur une certaine distance.

Les activités sportives nécessitant des consignes de sécurité techniques, sont encadrées par des professionnels diplômés d'un **brevet d'état** (escalade, canyoning,...).

#### Séjours de l'été 2024 :

Pour exemple, deux séjours ont été proposés l'été 2024 :

- Séjour « Été numérique » co-construit avec 7 secteurs jeunesse de l'Ardèche, accueillant 90 jeunes autour de 10 animateurs. 5 jours en centre de vacances à Salavas, avec au programme : baignade, Just Dance, jeux vidéo, numéri'quizz, atelier son, veillée.
- Séjour « Sports & Nature » construit avec les jeunes présents sur l'accueil de loisirs des vacances de printemps. 3 jours en Lozère au lac de Villefort, dans un camping agrée jeunesse & sports, sous grandes tentes marabout. Repas préparés sous un tente aménagée en espace cuisine avec gazinière, réfrigérateur, ainsi qu'un espace repas abrité avec tables et chaises. Au programme des activités : baignade, via ferrata, bateau à voile, rando, veillée et surprises!









# MERCREDIS SCOLAIRES ACCOMPAGNEMENT PROJETS JEUNESSE

#### Expérimenter son pouvoir d'agir !

L'accueil de loisirs peut donner goût à l'esprit collectif et participatif et ainsi faire émerger l'envie d'expérimenter son pouvoir d'agir ! Á cette fin nos équipes accompagnent les jeunes et leurs idées d'initiatives dans le cadre de l'Accompagnement Projets Jeunesse dédié aux 12-17 ans. Cet espace est proposé les mercredis après-midi scolaires, sous forme d'une permanence en accès libre et gratuit, et autour de deux tranches d'âge distinctes (12-14 ans et 15-17 ans).

Les jeunes entrent souvent dans une dynamique de projet par ses aspects les plus pratiques : la recherche d'un local, le besoin de se rencontrer, la mise en place d'une soirée, une envie de solidarité ou bien la volonté de faire « bouger » leur quartier, leur village ou leur commune. En agissant pour eux-mêmes et pour les autres, ils deviennent acteurs de leur territoire, tout en se faisant plaisir dans la réalisation d'un projet qui leur ressemble et qui leur appartient.

#### Conseils & Informations vers l'autonomie :

L'espace jeune du Palabre propose d'accompagner des projets collectifs et solidaires portés par des jeunes du territoire, en leur donnant accès à des informations et conseils. Que le projet soit déjà bien déterminé ou pas, nos animateurs se proposent d'être une personne ressource pour apporter une aide dans : les démarches, la réalisation d'actions, l'obtention du soutien d'une Mairie / d'une association / d'enseignants... ou encore pour trouver des financements, des astuces, des bons plans.



#### Prendre place dans la « cité »

L'espace jeune du Palabre donne la possibilité de participer et de **contribuer à la démocratie locale**, par la mise en oeuvre de débats publics, de rencontres. Selon les projets et les thématiques, des représentants des institutions locales et des habitants peuvent s'y associer.

#### Contact:

**Animation Jeunesse :** Eva DEPEAU 🖂 jeunesse.lepalabre@gmail.com

<sup>™</sup> 07.66.07.03.68

<u>ACCUEIL & RENCONTRE</u>: soit directement sur place au Palabre les mercredis après-midi de 14h à 18h, soit sur RDV à prendre par téléphone auprès de l'animatrice (numéro ci-dessus).



## ET APRÈS? STAGES. BÉNÉVOLAT & FORMATION

Le secteur jeune est en partenariat étroit avec la Mission Locale qui lui adresse régulèrent stagiaires et bénévoles. Stage et bénévolat au Palabre permettent d'acquérir une expérience de terrain dans les domaines de l'animation et/ou du monde associatif, Missinn Locale et de découvrir des métiers.



#### Stages :

En 2023 le Palabre a accueilli une dizaine de stagiaires autour de missions en lien avec l'animation auprès des enfants (centres de loisirs, classe passerelle, ludothèque, accompagnement à la scolarité) ou des adultes (hors les murs, à la rencontre des habitants).

#### Comment devenir stagiaire?

- Avoir **14 ans**, ou être en 3ème.
- Transmettre **CV** + **lettre de motivation** au minimum 3 semaines avant le démarrage.
- Selon les possibilités, une rencontre avec l'animateur en charge des stages permettra de définir les besoins et envies du jeune, ainsi que de partager la charte de posture du stagiaire.
- Après le stage un bilan est réalisé avec l'animateur.

#### Bénévolat :

Les espaces de bénévolat du Palabre sont multiples, et organisés en 4 catégories, de façon à orienter individuellement vers le ou les espaces adapté.s : COUP DE MAIN / ACTION / PROJET / PILOTAGE. Un certificat de bénévolat peut-être remis sur demande, et une possibilité de partenariat avec le Secours Populaire autour du financement du permis de conduire est envisageable.

#### Comment devenir bénévole ?

- Avoir 16 ans.
- Remplir une fiche contact bénévolat auprès de l'accueil.
- Passer un entretien de motivation et d'engagement avec le référent bénévolat jeune pour déterminer la mission la plus adaptée ainsi que partager la charte d'engagements réciproques.



#### Formation:

Par les stages et le bénévolat des vocations peuvent naitre! Les jeunes se destinant aux métiers de l'animation enfance jeunesse peuvent être accompagnés dans leur formation au diplôme d'État CPJEPS

- Certificat Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport.

# INSCRIRE MON ENFANT Informations pratiques



## L'INSCRIPTION, EN 4 ÉTAPES

1

Constitution chez vous du

#### **DOSSIER INDIVIDUEL DE L'ENFANT**

avec tous ses documents (voir page 27).

2

Rendez-vous sur place
avec le secrétariat Enfance-Jeunesse pour
ADHÉSION AU PALABRE

ADHESION AU PALABRE

**ENREGISTREMENT DU DOSSIER DE L'ENFANT** 

3

#### **CRÉATION DE VOTRE ESPACE FAMILLE**

par le secrétariat Enfance-Jeunesse (plateforme d'inscription en ligne - voir page 29).

4

#### **RÉSERVATION & PAIEMENT**

des jours d'accueil de loisirs. Au choix :

• PAIEMENT PAR CARTE BANCAIRE :

#### SUR PLACE,

au Palabre, auprès du secrétariat Enfance-Jeunesse.

#### EN LIGNE,

sur l'Espace Famille (/!\ Panier virtuel valable 1h30 et achat validé à réception mail du ticket, message de validation insuffisant.

#### • AUTRES MOYENS DE PAIEMENT :

#### **SUR PLACE**

par chèque, liquide, CESU...





# CALENDRIER D'INSCRIPTION & PROGRAMMES D'ACTIVITÉS

#### Calendrier des inscriptions 2024-2025 :

#### **MERCREDIS SCOLAIRES**

Centres d'Aubenas et Lavilledieu.

Septembre - Octobre 30-31 Juillet

Novembre - Décembre 15-16 Octobre

Janvier - Février 17-18 Décembre

Mars - Avril 18-19 Février

Mai - Juin - Juillet 15-16 Avril

Inscription à la journée ou demi-journée.

#### **VACANCES**

Tous centres de loisirs.

Automne 01-02 Octobre

Noël \* 3-4 Décembre

Hiver 04-05 Février

Printemps 01-02 Avril

Eté 10-11 Juin

Inscription à la journée complète.

#### ORGANISATION DES INSCRIPTIONS:

- MERCREDIS SCOLAIRES :
- 1er jour : inscriptions au centre de Lavilledieu.
- 2d jour : inscriptions au centre d'Aubenas.
- VACANCES SCOLAIRES :
- 1er jour : habitants des 28 communes de la CCBA pour les 2 centres itinérants + Priorité donnée aux habitants d'Aubenas pour centre d'Aubenas (3-11 ans uniquement) & de Lavilledieu pour centre de Lavilledieu
- + Communes conventionnées pour l'accueil jeunes.
- **2d jour :** communes conventionnées pour les centres d'Aubenas et Lavilledieu.

DATES DES VACANCES

de l'académie de Grenoble :

Du 19 Octobre au 3 Novembre.

Du 21 Décembre au 5 Janvier.

Du 22 Février au 9 Mars.

Du 19 Avril au 4 Mai.

Débutant le 5 juillet.

\* Seul le centre d'Aubenas accueillant les 3-11 ans est actif pendant les vacances de Noël (2de semaine).











#### Programmes d'activités :

Un programme d'activité par centre de loisirs est élaboré pour chaque **période de vacances scolaires**. Vous pouvez le consulter sur le site internet du Palabre ou demander la version papier auprès de l'accueil du Palabre. Les programmes sont **mis à disposition au plus tard le week-end avant le démarrage des inscriptions**.



#### DOSSIER INDIVIDUEL DE L'ENFANT

#### Fiches à remplir :



- 2 FICHE D'INSCRIPTION renseignée, par famille.

  Avec coordonnées à jour!
- 3 FICHE SANITAIRE renseignée, par enfant (numéros d'urgence, précautions médicales relatives à la santé de l'enfant : allergies, régime alimentaire, pathologies, traitement, précautions à prendre, recommandations utiles...)



Gagnez du temps sur Internet! (Dématérialisation sur l'Espace Famille prévue pour 2025).

Remplissez les PDF en ligne ou téléchargez ces 2 fiches et apportez les déjà complétées www.csc-lepalabre.com > Enfance 3-11 ans > ALSH > Dossier d'inscription.

#### Documents à fournir :

- NUMÉRO DE SÉCURITÉ SOCIALE : du parent auquel l'enfant est rattaché.
- **QUOTIENT FAMILIAL:** Attestation CAF ou MSA, <u>OU</u> Numéro allocataire CAF (à défaut le ou les derniers avis d'imposition du foyer).
- 3 **RESPONSABILITÉ CIVILE**: Attestation au nom de l'enfant <u>OU</u> d'assurance extra-scolaire (attestation d'assurance scolaire non valable).
- 4 CARNET DE SANTÉ & VACCINATIONS : à jour ou certificat médical de contre-indication à la vaccination.

#### Règlements:

- 10€. ADHÉSION ANNUELLE AU PALABRE : Famille 10€.
- 2 ACCUEIL DE LOISIRS : Voir tarifs pages 31 et 32.

#### OPTIONNEL : si votre enfant nécessite un accueil adapté (voir page 30).

- RENDEZ-VOUS: Maladie, handicap, neurodiversité... nous avons besoin de précisions sur les besoins de l'enfant, son niveau d'autonomie, les situations sensibles, les points de vigilance... pour organiser son accueil.
- 2 PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISÉ PAI : si votre enfant est concerné.
- 3 JUSTIFICATIF CAF AEEH Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé : obligatoire si existant.



#### RÈGLEMENT INTÉRIEUR & ANNULATIONS - ABSENCES

#### Approbation automatique :

Par la remise de la fiche d'inscription signée, la famille :

Déclare avoir pris connaissance et accepté le règlement intérieur.

Celui-ci lui est remis lors du rendez-vous d'enregistrement du dossier, et est également disponible sur notre site

internet.



www.csc-lepalabre.com

- > Enfance 3-11 ans
- > AI SH
- > Rubrique « Dossier d'inscription ».

#### Confirme qu'elle :

- 1. Autorise son enfant à participer aux différentes activités, sorties et voyages organisés par le centre socioculturel le Palabre durant le séjour et la période d'inscription.
- 2. Décharge les organisateurs de toute responsabilité en cas d'accident qui pourrait survenir avant la venue et après le départ de l'accueil de loisirs.
- 3. Autorise, en cas d'urgence, la direction de l'accueil de loisirs à faire pratiquer les interventions chirurgicales et à faire prescrire tout traitement nécessaire à l'état de santé de son enfant.
- 4. S'engage à rembourser les honoraires médicaux et pharmaceutiques avancés par les organisateurs en raison des soins engagés.
- 5. Autorise le centre socioculturel le Palabre à traiter sur un support informatique les informations concernant son adhésion. Elle bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations la concernant.

#### Annulations & absences :

Un avoir peut-être généré dans les cas suivants (pas de remboursement, sauf cas de force majeur sur présentation d'un justificatif) :

- ANNULATION (sans justification): pour les mercredis au plus tard 1 semaine avant, pour les vacances scolaires au plus tard 1 semaine avant le démarrage des vacances scolaires (pour la totalité de la période réservée, et non d'une semaine pour la suivante).
- ABSENCE IMPRÉVUE : sur présentation d'un justificatif au plus tard 48h après.
  - Certificat médical de l'enfant.
  - Arrêt de travail.
  - Certificat de décès.



#### SUR PLACE OU EN LIGNE AVEC VOTRE ESPACE

#### Après remise du dossier complet :

Une fois le dossier de l'enfant constitué et remis au secrétariat enfance-jeunesse, celui-ci peut-être enregistré et votre espace personnel ouvert sur **notre outil informatique**, l'Espace Famille.

Vous avez ensuite deux possibilités pour inscrire votre enfant :

- **SUR PLACE** auprès de notre secrétariat enfance-jeunesse, sur les heures d'ouverture (voir couverture du livret).
- EN LIGNE sur votre Espace Famille personnel (ouvert de 7h à minuit les 2 premiers jours d'inscriptions). Afin de rester disponible pour l'accueil du public et de traiter les demandes par ordre d'arrivée, les inscriptions ne sont pas possibles ni par téléphone ni par e-mail.

#### L'Espace Famille :

Outil d'inscription et de paiement en ligne, il vous permet également de suivre vos réservations et demandes sans avoir à vous déplacer.

• ACCÈS: www.csc-lepalabre.com



> Rubrique « Enfance 3-11 ans

> Rubrique « Emance 3-11 ans

>> Portail famille ».

Identifiant = adresse e-mail renseignée sur le dossier d'inscription.

Mot de passe : à créer lors de votre 1ère connexion.

• NOTICE D'UTILISATION : mise à votre disposition au téléchargement.

ww.csc-lepalabre.com

> Rubrique « Enfance 3-11 ans

>> Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) - informations et contact.

>>> Partie « Réservation et règlement par internet ».

#### Suivi & liste d'attente :

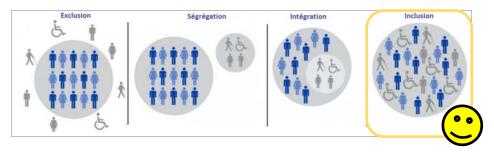
Si les cases sont hachurées cela signifie que le délai de réservation / annulation est écoulé (plus d'annulation possible sans présentation d'un justificatif - voir page 28).



# ENFANTS EXTRAORDINAIRES & NEURODIVERSITÉ

#### Volonté d'inclusion :

Notre idéal est la prise en compte de l'individualité de chacun pour un accueil inconditionnel et une inclusion sociale de chaque enfant. Or certains enfants ont des besoins très spécifiques nécessitant une attention particulière voire un accompagnement individuel au sein du groupe et du fonctionnement collectif. C'est ainsi qu'un protocole d'accueil pour les enfants extraordinaires a été mis au point. Il implique un travail d'équipe pour aménagement de l'organisation des animateurs et de l'encadrement du groupe, de façon compatible avec le taux d'encadrement légal. Dans certains cas un sur-encadrement peut-être sollicité auprès de la CAF. Dans ce cas l'accueil est limité à un enfant par jour et par centre. Les moyens humains, organisationnels et financiers du centre de loisirs peuvent nous contraindre à refuser une demande, nous orientons alors les familles vers les structures ou les professionnels adaptés, tout en proposant de maintenir un lien.



#### Protocole d'accueil :

Il a été élaboré pour permettre l'accueil d'un enfant extraordinaire au sein du collectif, qu'il soit en situation de **difficulté** ou de **handicap, visible ou invisible, durable ou passager.** L'objectif est de pouvoir identifier les besoins de l'enfant, puis de trouver des solutions pour y répondre au sein du groupe.

#### 1. ÉCHANGE AVEC LA FAMILLE : première étape incontournable.

Nécessaire pour préciser les habitudes de l'enfant, ses capacités, ses réactions, les situations sensibles à anticiper... et toute autre information d'importance. L'implication de la famille est indispensable.

#### 2. AMÉNAGEMENTS : avec l'équipe pluridisciplinaire.

Mise en place d'adaptations et d'outils nécessaires à l'accompagnement de l'enfant au sein du groupe et organisation du rythme de la journée en fonction de ses besoins. Si nécessaire, le groupe d'enfants peut être sensibilisé à l'arrivée de l'enfant extraordinaire.

Pour plus de détails demandez le PROJET ÉDUCATIF -> Protocole d'accueil des enfants spécifiques.



# TARIFS MERCREDIS SCOLAIRES

#### **Mercredis scolaires -** 3 formules au choix :

QUOTIENT Familial	TARIF	PARTICIPATION	RESTE À CHARGE FAMILLE	
	JOURNÉE COMP	LÈTE + REPAS :		
0 à 350	9€	5,50 €	3,50 €	
351 à 399	9€	4,40 €	4,60 €	
400 à 449	9€	4,00 €	5,00 €	
450 à 475	<b>450 à 475</b> 9 €		5,40 €	
476 à 549	9€	2,30 €	6,70 €	
550 à 580	9€	1,90 €	7,10 €	
<b>581 à 649</b> 9 €		1,10 €	7,90 €	
<b>650 à 699</b> 9 €		0,70 €	8,30 €	
700 à 720	9€	0,30 €	8,70 €	
721 à 1052	QF X 0,019	2,00 €	Tarif journée - 2 €	
1053 à 2050	20 €	2,00 €	18,00 €	
2051 à plus	25 €	2,00 €	23,00 €	
DEMI-JOURNÉE + REPAS :				

0 à 249	6€	3.50 €	2.50 €
250 à 299	6€	3.35 €	2.65 €
300 à 350	6€	3.15 €	2.85 €
351 à 399	6€	2.70 €	3.30 €
400 à 449	6€	2.50 €	3.50 €
450 à 475	6€	2.30 €	3.70 €
476 à 549	6€	1.65 €	4.35 €
550 à 580	6€	1.45 €	4.55 €
581 à 649	6€	1.05 €	4.95 €
650 à 699	6€	0.85 €	5.15 €
700 à 720	6€	0.65 €	5.35 €
721 à 1175	QF X 0,0085	0.00€	Tarif demi-journée
1176 à 1665	10 €	0.00 €	10.00 €
1666 à plus	12.50 €	0.00 €	12.50 €

#### **DEMI-JOURNÉE** (SANS REPAS) :

in the second se			
0 à 475	3€	1€	2,00 €
476 à 549	3€	0,25 €	2,75 €
550 à 580	3€	0,05 €	2,95 €
581 à 649	3€	0,00 €	3,00 €
650 à 699	3€	0,00 €	3,00 €
700 à 720	3€	0,00 €	3,00 €
721 à 1815	QF X 0,006	0,00 €	Tarif demi-journée
1816 à plus	10,90 €	0,00 €	10,90 €



# TARIFS VACANCES & SÉJOURS

#### Vacances scolaires - 2 formats :

QUOTIENT FAMILIAL	TARIF	PARTICIPATIO	V	RESTE À CHARGE FAMILLE
	CENTRE D	E LOISIRS - 1/2 PENSIO	Ŋ:	
0 à 350	9€	5,50 €		3,50 €
351 à 399	9€	4,40 €		4,60 €
400 à 449	9€	4,00 €		5,00 €
450 à 475	9€	3,60 €		5,40€
476 à 549	9€	2,30 €		6,70 €
550 à 580	9€	1,90 €		7,10 €
581 à 649	9€	1,10 €		7,90 €
650 à 699	9€	0,70 €		8,30 €
700 à 720	9€	0,30 €		8,70 €
721 à 1052	QF X 0,019	2,00 €		Tarif journée - 2 €
1053 à 2050	20 €	2,00 €		18,00 €
2051 à plus	25 €	2,00 €		23,00 €

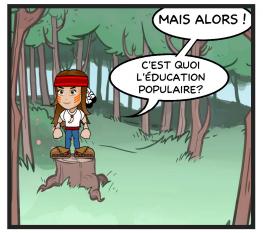
#### **SÉJOUR DE LOISIRS - PENSION COMPLÈTE :**

0 à 350	22,5 €	5,50 €	17,00 €
351 à 399	22,5 €	4,40 €	18,10 €
400 à 449	22,5 €	4,00 €	18,50 €
450 à 475	22,5 €	3,60 €	18,90 €
476 à 549	22,5 €	2,30 €	20,20 €
550 à 580	22,5 €	1,90 €	20,60 €
581 à 649	22,5 €	1,10 €	21,40 €
650 à 699	22,5 €	0,70 €	21,80 €
700 à 720	22,5 €	0,30 €	22,20 €
721 à 1052	(QF x 0,019) x 2,5	2,00 €	Tarif journée séjour - 2 €
1053 à 2050	50 €	2,00 €	48,00 €
2051 à plus	62,5 €	2,00 €	60,50 €

#### Repas & Goûters :

Nous travaillons en partenariat avec **Plein Sud restauration**, acteur local qui nous livre les repas, qui sont ensuite servis par notre équipe cantine. Les pique-niques sont fournis par la structure choisie par la direction du centre de loisirs (pour plus de précisions voir Projets Pédagogiques). Á l'occasion d'ateliers cuisine, les enfants les plus grands peuvent être amenés à préparer leur repas du midi. Le goûter du matin est fourni par les parents, en fonction des besoins de l'enfant. Le goûter de l'après-midi est fourni par la structure et est essentiellement bio et en provenance de la Biocoop ou

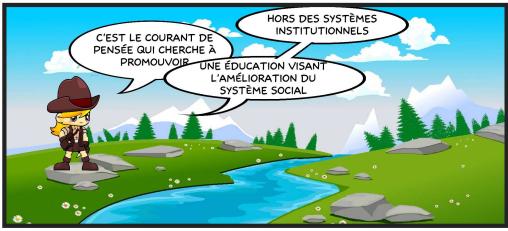
# L'Éducation Populaire pour épanouir les enfants!











Créé avec l'application (BNF) développée par la (BNF)

#### **CONTACT ACCUEILS DE LOISIRS:**

#### SECRÉTARIAT ENFANCE-JEUNESSE :

6 rue Albert Seibel, 07200 Aubenas.

Emma DELAYE: 204 75 35 28 73 - Secretariatej.csc@gmail.com

#### PÉRIODE SCOLAIRE:

L	M	M	J	V
Fermé	09h00 12h00	08h30 12h00	Fermé	Fermé
Fermé	14h00 18h00	14h30 18h00	14h00 18h00	Fermé

		1 17 107 1110 20		
L	M	M	J	V
08h30 12h00	08h30 12h00	08h30 12h00	08h30 12h00	08h30 12h00
15h00 18h30	15h00 18h30	15h00 18h30	15h00 18h30	Fermé

Au centre socioculturel Le Palabre, 6 rue Albert Seibel, à Aubenas.



Au centre de loisirs d'Aubenas,

28 boulevard de la corniche, à Aubenas.

#### Horaires d'été :

Du lundi au jeudi de 07h30 à 15h00, et le vendredi de 07h30 à 12h00.



: VACANCES

Demandez notre brochure générale Centre socioculturel.















#### CENTRE SOCIOCULTREL LE PALABRE :

6 rue Albert Seibel, 07200 Aubenas.

04 75 35 00 73 - csclepalabre@gmail.com - www.csc-lepalabre.com Page Facebook : Centre socio-culturel Le Palabre